

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE LOI HOGUET – GARANTIE FINANCIÈRE

Créée par et pour les professionnels de l'immobilier, cette offre vous permet de répondre parfaitement à l'obligation légale imposée par la loi Hoguet et ainsi d'exercer en toute sérénité.

Optez pour la tranquillité avec l'offre complète GALIAN-SMABTP, alliant Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle pour protéger et sécuriser votre activité.



Une **garantie de référence** conçue pour répondre à vos obligations légales tout en bénéficiant d'une **protection efficace** contre les risques de défaillance, portée par l'**expertise d'un garant reconnu**.



Des **clients rassurés et sécurisés** grâce à des garanties sur-mesure pour une confiance totale en cas d'erreur. Choisir **GALIAN-SMABTP**, c'est miser sur une fiabilité établie et une **sécurité renforcée** pour les fonds confiés ou versés aux mandants.



Un **accompagnement dès la constitution du dossier**, des conseils permanents d'analystes financiers et une équipe de juristes spécialistes de l'immobilier à votre écoute. GALIAN-SMABTP vous accompagne aussi dans la gestion de votre activité grâce à **des audits réguliers et des formations** sur la prévention des risques RCP à la demande.



Une **tarification forfaitaire claire et avantageuse**, adaptée à toutes les activités, jusqu'à 300 000 € de chiffre d'affaires et des taux attractifs spécialement étudiés **pour répondre à vos besoins** au-delà de ce seuil.

galian-smabtp en quelques chiffres

Assureur de référence des professionnels de l'immobilier

Plus de **97 %** de nos clients nous recommandent

Près de **13 milliards** de fonds garantis

Près de **12 000 clients-sociétaires** assurés chez nous

LA GARANTIE FINANCIÈRE

- **Garantie Financière avec ou sans maniement de fonds** : pour garantir le remboursement des sommes versées ou confiées à l'occasion d'une opération de transaction ou de gestion immobilière.



LES GARANTIES RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

- **Responsabilité Civile Professionnelle et Responsabilité Civile Exploitation** : avec des garanties en cas de faute inexcusable, ou perte de biens confiés.
- **Garanties complémentaires Responsabilité Civile du Mandataire Social** : une protection en cas de faute professionnelle du dirigeant.
- **Risques annexes** : vol et détournement, défense pénale et recours, reconstitution d'archives.
- **Individuelle accident, décès et invalidité** : pour être couvert en cas d'accident.



Quelques exemples concrets



Lors de la signature d'un compromis de vente, l'acquéreur a versé un acompte à l'agent immobilier. Cet acompte n'a pas été restitué au notaire par l'agent immobilier lors de la signature de la vente, du fait du jugement de liquidation judiciaire ouvert à son encontre. **La Garantie Financière a été mise en œuvre.**



À la suite de l'assemblée générale, le nouveau syndic désigné a constaté que le solde de trésorerie n'avait pas été restitué dans son intégralité par l'ancien syndic. **Le garant a pris en charge ces sommes.**



Un dépôt de garantie est versé à l'administrateur de biens qui le conserve sur son compte bancaire avec l'accord du propriétaire. À la suite de la vente de son portefeuille à un nouveau gestionnaire, ce dernier constate que le dépôt de garantie ne lui a pas été transféré. **Le garant a pris en charge le dépôt de garantie.**

LOI HOGUET

La loi Hoguet de 1970 prévoit une Garantie Financière et une assurance en responsabilité civile obligatoire pour exercer votre activité. GALIAN-SMABTP vous propose une offre sur-mesure pour y répondre.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

APPELEZ LE : 0.806.800.888
(Numéro non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

direction.commerciale@galian-smabtp.fr

